



**N.REF : JJG/CB**  
**DC N° 06.089**

**DECISION**

***Concernant la fixation des tarifs  
des attractions, variétés, cirques etc.....  
pour l'année 2006***  
**==°=°=°=°=**

Le Maire de la Ville de la Ville de ROYAN,

. Vu la délibération du Conseil Municipal du 27 Février 2006, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 02 Mars 2006 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu l'arrêté ASG N° 06.0194 en date du 03 Mars 2006 rendu exécutoire le 06 Mars 2006 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu la décision en date du 29 Mars 2004 (DC N°04/053) ayant fixé les tarifs des attractions, variétés, cirques etc....., pour l'année 2004 et déposée à la Sous-Préfecture de ROCHEFORT le 02 Avril 2004,

**D E C I D E**

- De fixer les tarifs des attractions, variétés, cirques etc... pour l'année 2006 comme suit :

	Pour Mémoire Ancien Tarif	Nouveau Tarif
<i>(surface totale occupée par jour)</i>		
<b><u>I – CHAPITEAUX CIRQUES Etc.....</u></b>		
○ <i>Hors saison (du 16/09/06 au 14/06/07)</i>		
- Plus de 250 m2	108,35 €	110,50 €
- Jusqu'à 500 m2	209,65 €	213,85 €
- Jusqu'à 700 m2	325,05 €	331,55 €
- De plus de 700 m2	469,55 €	478,95 €
○ <i>En saison (du 15/06 au 15/09/06)</i>		
- Plus de 250 m2	316,25 €	322,55 €
- Jusqu'à 500 m2	632,50 €	645,15 €
- Jusqu'à 700 m2	924,95 €	943,45 €
- De plus de 700 m2	1 391,85 €	1 419,70 €
<b><u>II – ATTRACTIONS, VARIETES</u></b>		
○ <i>En saison (du 15/06 au 15/09/06)</i>		
- Jusqu'à 100 m2	48,40 €	49,35 €
- Jusqu'à 150 m2	67,10 €	68,45 €
- Jusqu'à 200 m2	79,20 €	80,80 €
- Jusqu'à 250 m2	96,80 €	98,75 €
○ <i>Un chèque caution sera demandé à chaque réservation d'emplacement pour couvrir les frais éventuels de nettoyage du terrain et restitué deux jours après le départ, par le Trésorier Principal de ROYAN qui virera la somme libérée à un compte postal ou bancaire ouvert au nom du demandeur.</i>		
<i>Le montant sera de :</i>		
○ <b><u>CHAPITEAUX, CIRQUES Etc....</u></b>		
- Du 16/09/06 au 14/06/07		335,00 €
- Du 15/06/06 au 15/09/06		835,00 €
○ <b><u>ATTRACTIONS, VARIETES</u></b>		
- Du 15/06/06 au 15/09/06		168,00 €

- D'encaisser la recette correspondante au compte 73368 – Fonction 911 du Budget de l'exercice 2006.

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 21 avril 2006

**Fait à ROYAN, le 13 Avril 2006**  
Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT